

Les filières de recrutement de la Marine nationale

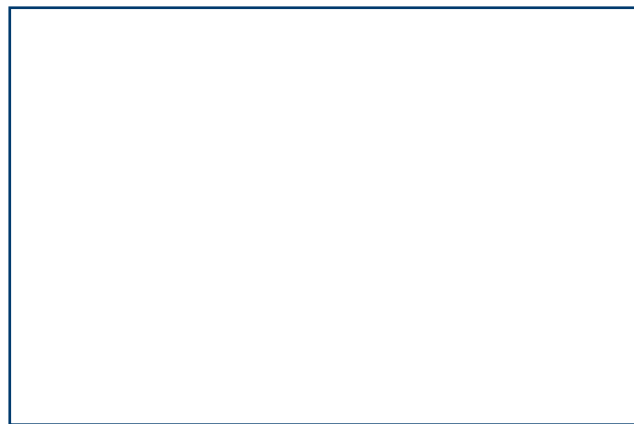
	ETREMARIN.FR	Sélection	Âge	Niveau scolaire	Conditions
Mousse	Une formation valorisante : l'École des mousses	Dossier	De 16 à 18 ans	Niveau 3 ^{ème} ou 2 ^{nde}	Être de nationalité française
Quartier-maître et matelot de la Flotte	Un début de carrière comme opérateur	Dossier	De 17 à 30 ans	De la 3 ^{ème} au Bac	Être physiquement et médicalement apte
Officier marinier	Un parcours de technicien et de chef d'équipe	Dossier	De 17 à 30 ans	De Bac à Bac +2	Savoir nager
Officier	Des fonctions de cadre et de décideur	Concours ou dossier	De 17 à moins de 30 ans	Après CPGE ou Bac +3	Avoir effectué sa JDC (sauf pour l'École des mousses)
Volontaire	Une première expérience professionnelle	Dossier	De 17 à moins de 26 ans	De la 3 ^{ème} à Bac +5	

Quelle que soit leur filière d'accès (matelot, officier marinier, officier), les marins suivent une formation initiale dans l'une des écoles de la Marine. Ils peuvent être affectés à terre ou en mer, en métropole ou Outre-mer. Tout au long de leur carrière, ils ont la possibilité de suivre des formations et de passer des concours internes pour évoluer et accéder à des responsabilités supérieures.

Nous contacter

Les marins des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) sont à votre disposition pour vous renseigner sur les métiers et les cursus au sein de la Marine et partager leurs expériences.

Pour contacter le centre d'information le plus proche de chez vous :



REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE

ETREMARIN.FR



École des Mousses



Une voie d'accès aux équipages de la Marine pour des jeunes de 16 à 18 ans

L'École des mousses forme chaque année plus de 200 jeunes hommes et jeunes femmes qui souhaitent acquérir rapidement des compétences et un rôle au sein des équipages de la Marine nationale.



Une aventure humaine permettant à des jeunes qui se destinent à une carrière dans la Marine d'apprendre le métier de marin tout en consolidant leurs acquis scolaires.

Véritable école de vie, l'École des mousses est accessible en sortie de troisième ou en classe de seconde. Elle dispense un enseignement académique (consolidation des acquis scolaires en français et en mathématiques) et militaire (apprentissage du métier de marin militaire) et propose un encadrement professoral et militaire de grande qualité.

Les mousses sont accueillis pendant une année scolaire (de septembre à fin juin) sur deux sites : au Centre d'Instruction Naval de Brest et sur le site de Querqueville à Cherbourg-en-Cotentin. La consolidation de leurs acquis scolaires se fait dans la perspective de leur progression de carrière au sein de la Marine.

Un engagement humain plein de sens.

En intégrant l'École des mousses, les jeunes manifestent un engagement personnel fort : être marin militaire.

Futurs professionnels de la mer, ils choisissent de servir avec « honneur et fidélité ».

A travers des séances de découverte du milieu de la mer et des enseignements militaires, maritimes, sportifs et de sécurité, ils découvrent la richesse humaine et professionnelle de la Marine.

De nombreux temps forts viennent rythmer la scolarité : embarquement de découverte sur des voiliers de tradition et des bâtiments de combat de la Marine, formation sportive continue, stages de cohésion et d'aguerrissement, formation au secourisme... autant d'occasions de développer ses connaissances, son ouverture d'esprit et son endurance.

Des partenariats noués avec d'autres acteurs du monde maritime (Fondation Belem, Société Nationale de Sauvetage en Mer, ...) permettent aux mousses de découvrir les différentes facettes du monde maritime.

Grâce à la confiance que leur accordent les marins qui les accompagnent, les mousses développent leur sens de la solidarité et de l'autonomie et acquièrent un vrai rôle au sein des équipages de la Marine.

Les +

Cette scolarité hors du commun est gratuite et se vit dans des conditions matérielles favorables : les mousses portent l'uniforme, sont nourris et logés gratuitement (internat) et bénéficient de billets de train à tarifs préférentiels. Ils perçoivent une prime mensuelle de 80 euros les trois premiers mois puis environ 200 euros ensuite.



Conditions pour postuler :

- être de nationalité française ;
- être âgé de 16 à 18 ans au 1^{er} jour du mois d'arrivée en école ;
- être physiquement et médicalement apte ;
- avoir l'accord parental (sauf pour les mineurs émancipés).

Le parcours

Dès leur entrée à l'école, les mousses acquièrent le statut de militaire. A la fin du deuxième trimestre, ils sont orientés vers un métier de marin. L'attribution du Brevet Élémentaire de Mousse vient clore l'année. Ils signent alors un premier contrat d'engagement de 4 ans renouvelable comme matelot de la Flotte. Avant de rejoindre leur affectation, ils reçoivent un complément pratique de formation lié au métier choisi.

Les métiers accessibles sont en grande majorité exercés à bord d'un bâtiment de surface ou d'un sous-marin : métiers des opérations navales, métiers de la conduite du navire, de la mécanique, de la protection et de la sécurité, métiers de la maintenance aéronautique ou de la préparation des avions et hélicoptères, ou métiers de la restauration.

A savoir Date limite de dépôt des dossiers :

1^{er} mai de chaque année.

